

Règlement et Conditions du concours FAMAE

(le « **Règlement** »)

Au 14 février 2018

Merci pour votre intérêt pour le concours FAMAE (la « **Compétition** »). En participant à la Compétition dans le respect du Règlement, vous aurez la possibilité de devenir lauréat et de recevoir un Prix de la part du fonds de dotation FAMAE allant jusqu'à 1 000 000€.

Nous vous suggérons de lire attentivement le Règlement dans la mesure où il décrit les conditions dans lesquelles vous êtes autorisé à participer à la Compétition. Il vous est demandé d'approuver ces conditions en cliquant sur « J'accepte » sur le Site. Toutefois, en utilisant ce Site (que vous soyez inscrit ou pas), vous reconnaissez accepter le Règlement, ce dernier constituant un accord entre vous et le Sponsor (« **l'Accord** »).

Le Candidat et le fonds de dotation FAMAE sont dénommés ci-après les « **Parties** ».

A) Objectif de FAMAE

Le but de FAMAE est d'aller chercher des solutions efficaces, pérennes et universelles à des problèmes pratiques de la vie quotidienne de centaines de millions de personnes. Ces solutions leur font économiser de l'argent tout en réduisant leur empreinte environnementale. FAMAE organise des compétitions collaboratives avec 1 million d'euros de récompense, pour permettre à des inventeurs brillants et innovants de rendre concrètes leurs idées.

B) Informations légales Editeur

Vous êtes actuellement connecté au site Internet de la fondation FAMAE. L'utilisateur, en ayant accès à ce site, s'engage à se conformer aux présentes conditions d'utilisation.

Editeur : FAMAE

Informations éditeur : FAMAE, fonds de dotation, créé le 7 septembre 2016 (dossier 790), déclaré au Journal Officiel Annexe #1694 / page 109, siège au 12 rue de Lanneau, 75 005 Paris

Directeur de la publication : Eric Philippon

Adresse e-mail : ephilippon@famae.earth

C) Définition

- **Compétition** ou **Concours** : Le concours FAMAE.

- **Sponsor de la Compétition** ou **Sponsor** : Le fonds de dotation FAMAE.

- **Equipe FAMAE** ou **l'Equipe du Sponsor** : Membres du fonds de dotation, personnes travaillant pour le Sponsor en étant rémunérées ou pas, directement ou indirectement.

- **Jury** : Groupe de personnes qui ont été choisies par le Sponsor pour analyser et juger les Projets. Ces personnes ont été sélectionnées sur la base de leur expérience professionnelle, que ce soit en tant qu'entrepreneurs, scientifiques ou experts dans des domaines liés au développement durable ou à l'économie circulaire ou aux technologies au sens large.

- **Site** : famae.earth et challenge.famae.earth.

- **Utilisateur** : Personne physique ou entité visitant le Site.

- **Projet** : Solution proposée par un Candidat, que ce soit une idée émergente ou un service ou produit existant. Cette solution doit répondre à la problématique posée : « Proposez une solution simple et innovante (produit ou service) permettant de réduire ou recycler au maximum une année de déchets produits par une famille urbaine, en intégrant au besoin des solutions existantes ».

- **Candidat ou Participant** : Personne(s) physique(s) ou entité(s) qui a soumis un Projet. Les membres de l'équipe du Candidat sont considérés séparément comme des Candidats. Le responsable de l'équipe du Candidat est le point de contact entre le Sponsor et le Candidat.

- **Helper** : Personne(s) physique(s) ou entité(s) qui a indiqué au Sponsor un service ou un produit innovant pertinent au regard du Concours. Si ce produit ou service innovant fait partie des Nominés alors le « Helper » qui les a indiqués au Sponsor recevra 5000€. Dans le cas où le service ou produit innovant nominé aurait été indiqué par plusieurs Helpers, le critère pour identifier le « Helper » qui sera récompensé est la date d'arrivée du courrier électronique au sein du système d'information du Sponsor (le « **1er Helper** »).

- **Candidature** : Procédure à travers laquelle le Candidat fournit un certain nombre d'informations au Sponsor de la Compétition, que ce soit via le Site ou par courrier électronique. Une partie de ces informations est publique (cad accessible à tous via le Site), et une partie est privée (cad accessible uniquement par le Candidat et le Sponsor).

- **Sélection** : Processus à travers lequel les Projets sont analysés et revus par l'Equipe du Sponsor et par le Jury sur la base de plusieurs critères : Innovation, Faisabilité et Impact. Il est envisagé que 10% à 20% des Candidats seront sélectionnés.

- **Nominé(s)** : Projets retenus pour être présentés devant le Jury le samedi 26 mai 2018 pendant Vivatech 2018. Les Projets choisis après la phase de Sélection seront revus de manière approfondie par l'Equipe du Sponsor et par le Jury, sur la base de plusieurs critères : Innovation, Faisabilité, Impact et Capacité à exécuter. Des échanges auront lieu entre les Candidats et le Jury. Des informations additionnelles seront demandées, notamment : plans détaillés du produit ou du service, plan de développement, structure de coût ou Cv des membres de l'équipe du Candidat. Dans tous les cas, l'Equipe du Sponsor apportera son aide à TOUS les projets sélectionnés pour les faire progresser.

- **Lauréat(s)** : Les Projets définitivement retenus après la présentation finale le samedi 26 mai 2018 se verront attribuer un Financement (le « **Prix** »). Les Nominés, le Jury et le Sponsor auront des échanges avant la présentation finale pour améliorer leurs Projets.

- **Entité Désignée** : Entité désignée par le Lauréat pour recevoir le Prix.

- **Prix ou Financement** : Les Lauréats se verront attribuer un financement de la part du Sponsor afin de couvrir des frais et dépenses liés au Projet tels que : dépôt de brevets, design du produit, prototypage, simulations 3D, fabrication, transport, marketing et publicité, administratif, système informatique, création d'entité légale ... Ce Financement permettra, si nécessaire, de payer des frais de tiers ou des salaires. Juridiquement, ce Financement interviendra sous forme de don, d'augmentation de capital, d'émission d'obligations ou de prêt (avec ou sans remboursement). Si le Candidat a choisi un statut «Altruiste» (cad la propriété intellectuelle du Projet est rendue disponible à des tiers sans frais) alors le Financement se fera essentiellement sous forme de don. Si le Candidat a choisi un statut différent (cad la propriété intellectuelle n'est pas rendue disponible à un tiers sans frais) alors le Financement se fera essentiellement à travers un mix de capital, d'obligations et de prêt (avec ou sans remboursement).

- **Droits de Propriété Intellectuelle** : Tous les droits, copyright, droits issus des brevets, *trademark*, secrets commerciaux, plans et designs, et tout type d'informations propriétaires, que ces droits aient été enregistrés ou pas, déposés ou pas, en droit français ou dans une autre juridiction.

- **Sites de Tiers** : Tout site géré par quiconque en dehors du Candidat et du Sponsor, qui pourrait être utilisé par le Candidat ou le Sponsor sur le Site (cad lien vers Youtube, lien vers Facebook, lien vers l'un des sites d'un partenaire du Sponsor).

D) Eligibilité

La Compétition est ouverte à tout le monde, une personne physique, une université, une organisation gouvernementale ou liée à une collectivité locale, une entité à but lucratif (cad société à responsabilité limitée, société anonyme, fonds type FCPR ...), une entité à but non lucratif (fondation, ONG, association ...). Les Lauréats devront se constituer en entité légale en temps utile pour recevoir le Financement.

Les personnes physiques ou les entités ne sont pas autorisées à s'inscrire plusieurs fois (par exemple en utilisant différents noms d'utilisateurs et différentes adresses électroniques).

Le Sponsor se réserve le droit d'exclure une Candidature ou un Candidat si, selon sa propre appréciation, les lois auxquelles le Candidat est soumis dans son pays d'origine l'empêchent, partiellement ou pas, de participer à la Compétition, ou si elles créent un surcoût (fiscal, opérationnel, légal) au développement du Projet qui serait porté par le Sponsor.

Personnes physiques ou entités ne pouvant participer au Concours

Ni les membres de l'Equipe FAMAÉ, ni les membres du Jury ne sont autorisés à s'associer, directement ou indirectement, à un Candidat. Dans le cas contraire, la Candidature concernée serait disqualifiée.

E) Candidature

Le dépôt des Candidatures est ouvert le 15 novembre 2017 à 12h00, heure de Paris. Les visiteurs du Site peuvent participer au Concours que ce soit au titre de Candidat ou au titre de « Helper ».

La Candidature peut être effectuée en plusieurs étapes. Toutefois, une Candidature sera considérée comme complète si et seulement si toutes les informations demandées sont fournies par le Candidat. Il pourra être demandé de remplir un formulaire obligatoire et de fournir des fichiers spécifiques (pdf, jpg).

Les Candidatures sont attendues avant le 28 février 2018, 18h00, heure de Paris à l'exception des Candidatures au Prix de Design et Prix Recherche qui sont attendues avant le 30 avril 2018, 18h00, heure de Paris.

Les informations nécessaires sont simples, afin de rendre la Compétition accessible au plus grand nombre. Elles comportent des éléments relatifs au Candidat : le nom du chef d'équipe (qui est le point de contact avec le Sponsor), les noms des autres membres de l'équipe du Candidat, des adresses électroniques, le pays ou la région, le statut (cad étudiant, startup, ONG ...). Elles comportent également des éléments ayant trait au Projet : nom, titre, description courte, photo ou dessin ou plan, memorandum de présentation. Le Candidat pourra inclure des informations complémentaires : lien vers un site internet ou une page de réseau social, une vidéo.

La Candidature ne devra pas inclure, sur la base du seul jugement du Sponsor, d'images à caractère pornographique ou pédophile, d'éléments faisant l'apologie de crimes contre l'humanité ou du terrorisme, d'éléments diffamatoires, racistes, sexistes ou menaçants, d'éléments violant la loi française, et enfin des contenus jugés inappropriés par le Sponsor. Une Candidature ne respectant pas ces règles pourra être supprimée par le Sponsor.

Le Candidat doit indiquer si le projet est « Collaboratif » ou pas (« Oui » ou « Non »). Cette option est rendue publique sur le Site. Si vous choisissez l'option « Oui » cela signifie que vous acceptez qu'un tiers vous contacte pour collaborer avec vous, ce que vous pouvez accepter ou pas, à votre seule discrétion. Si vous choisissez « Non », les autres Utilisateurs ne seront pas capables de vous contacter. Ainsi, des Utilisateurs peuvent rejoindre l'équipe associée à une Candidature, dans le respect du présent Règlement. Cependant, si le Candidat concerné est Lauréat, il devra constituer une entité légale qui aura la responsabilité d'utiliser le Financement accordé par le Sponsor.

Le Candidat doit indiquer si son Projet est « Altruiste » ou pas (« Oui » ou « Non »). Si vous choisissez « Oui », cela signifie que vous vous engagez à partager la propriété intellectuelle relative à votre Projet, sans frais, afin d'augmenter son impact sociétal (cad vous adoptez une approche philanthropique). Si vous choisissez « Non », vous nous indiquez que vous ne souhaitez pas partager la propriété intellectuelle de votre Projet sans frais (cad vous croyez en une approche « lucrative » ou « commerciale »).

Une partie des informations requises sont rendues publiques (i.e sont accessibles à tout visiteur sur le site), le reste des informations est privé (cad accessible seulement au Candidat et au Sponsor). Le distinguo entre ces informations est clairement indiqué sur le site. Veuillez noter que le Memorandum de présentation de votre Projet et le statut « Altruiste » (ou pas) sont des informations privées.

Le Projet peut porter sur **tous les déchets** générés par une famille de 4 personnes (environ 2 tonnes de déchets générés par an cf Site) ou peut se concentrer sur **une seule catégorie** de déchets. Le Projet peut

présenter des solutions innovantes de recyclage des déchets ou des propositions permettant de réduire les quantités de déchets produits par la modification des processus de production des biens achetés par cette famille de 4 personnes.

Toutefois, si un Candidat propose une solution innovante sur un autre type de déchets, alors le Jury et le Sponsor se réservent la possibilité d'étudier en détail cette Candidature.

Les Candidats dont les Projets auront été choisis lors de la Sélection auront des échanges avec le Jury et l'équipe du Sponsor à travers des sessions de questions-réponses, en ligne ou en direct. Les Candidats ont conscience que des contrôles/vérifications de références pourront être effectués par le Sponsor si nécessaire. Des éléments complémentaires seront demandés notamment des plans détaillés du produit ou service proposé, un plan de développement, une analyse de coût, les CV des membres de l'équipe mettant en avant leur expérience au regard du Projet proposé.

Les Nominés seront invités à présenter leur Projet lors de Vivatech 2018, le samedi 26 mai 2018. Avant cet événement, ils auront des échanges avec l'équipe du Sponsor et le Jury. L'objectif de ces échanges est de permettre aux Candidats d'améliorer leurs projets, quelle que soit l'issue du Concours. Les Nominés étrangers seront invités par le Sponsor (cad coût d'hébergement couverts par le Sponsor).

Avertissement : aucune clause de ce Règlement n'indique que le Sponsor est engagé à fournir un Financement à un quelconque Candidat ou visiteur du Site. Tout Prix ne sera accordé qu'après la signature par le Lauréat d'un accord de financement entre l'Entité Désignée et le Sponsor.

Aucune information relative à la Candidature ou au Projet d'un Candidat ne sera retournée. Chaque Candidat est invité à conserver une copie des informations fournies.

F) Prix

Le Jury est souverain pour décider in fine quels sont les Projets qui seront financés.

Il est prévu que le Jury décidera de plusieurs catégories de Prix notamment :

- **Prix de Design** relatif à un concept de « poubelle facilitant le tri » et à un « composteur » ;
- **Prix de la R&D** récompensant les travaux d'un chercheur qui pourraient avoir un impact sensible sur la réduction ou le recyclage dans le futur ;
- **Prix de l'idée émergente** récompensant un produit ou un service qui n'existe pas encore mais qui a besoin du Financement pour passer de l'idée à la réalité ;
- **Prix du projet prometteur** récompensant un produit ou service existant et qui a besoin du Financement pour accélérer son développement ;
- **Prix de l'entrepreneur social** récompensant un produit ou un service qui apporte une valeur économique et sociétale, tout en servant le développement durable. Il peut s'agir d'un étudiant ;
- **Grand Prix** récompensant une idée simple et innovante qui peut apporter des changements considérables dans la réduction ou le recyclage des déchets.

Le Sponsor s'engage à financer a minima 20 000€ par catégorie de Prix. Le Financement maximal peut atteindre 1 000 000€ pour une catégorie car le Jury peut décider d'allouer le maximum de ses moyens à un projet considéré comme exceptionnel.

Dans le cas extrêmement improbable où le Jury ne serait pas capable de choisir des Nominés avant le 26 Mai 2018, alors le Sponsor s'engage irrévocablement à étendre la date limite du Concours de manière à identifier des Nominés et attribuer les Prix de 1 000 000€.

G) Accord de Financement

Le Sponsor est soumis à des contraintes légales en terme de typologie et de suivi des dépenses d'un fonds de dotation et ne peut, notamment allouer les Financements qu'à des entités légales. **Les Lauréats devront nécessairement conclure un accord écrit avec le Sponsor avant tout versement du Financement.** En outre, ce dernier ne pourra être dépensé par l'Entité Désignée par le Lauréat uniquement dans le respect de ses objectifs (cad dépenses liées au Projet du Lauréat). Le Sponsor sera contraint de recourir à toute action

juridique qu'il jugera nécessaire si le Financement est utilisé à d'autres fins que celles mentionnées dans l'Accord de Financement.

H) Propriété intellectuelle

Le Projet soumis par le Candidat doit être le sien et dans le cas contraire, le Candidat doit être capable de fournir un accord de licence ou toute autre autorisation démontrant qu'il a le droit d'utiliser tout Contenu qu'il ne posséderait pas. **Le Candidat confirme irrévocablement que sa Candidature procède de son propre travail et qu'il possède l'intégralité de la propriété intellectuelle y afférent.** Il confirme en outre qu'il ne viole aucun droit de tiers (droit de propriété ou autorisation d'exploiter) à travers sa Candidature. Il peut toutefois clairement identifier dans la Candidature les sujets couverts par la propriété intellectuelle de tiers.

La propriété intellectuelle et l'utilisation de toute propriété intellectuelle issue de l'emploi du Financement apporté par le Sponsor appartiendront à l'Entité Désignée.

Les droits sur la propriété intellectuelle du Candidat sont protégés dans la mesure où l'équipe FAMAÉ et le Jury s'engagent à respecter des clauses clés au regard la propriété intellectuelle, de la non-concurrence et de la confidentialité :

- La Propriété Intellectuelle relative au Projet déposé par le Candidat lui appartient ;
- L'Equipe FAMAÉ et le Jury ne peuvent pas démarrer une activité (lucrative ou philanthropique) directement fondée sur le contenu du Projet du Candidat ;
- L'Equipe FAMAÉ et le Jury ne peuvent transmettre aucune information libellée comme « privée » et relative au Projet sans l'accord du Candidat.

Le Candidat reconnaît et accepte que le Sponsor est l'unique propriétaire des droits relatifs à la propriété intellectuelle du Site (à l'exclusion du contenu des Candidatures). Le Candidat reconnaît et accepte n'avoir aucune propriété intellectuelle sur le Site.

Le Candidat reconnaît et accepte que les textes, les images, l'interface utilisateur, les photographies, les logos, « l'esprit du Site », le design du site, la structure et l'enchaînement de pages et onglets, la charte graphique fournie par le Sponsor ou des tiers sur le Site sont détenus par ces derniers et sont par conséquent protégés par les lois sur le copyright, les licences et les brevets relatifs à la propriété intellectuelle. Les contenus évoqués ci-dessus ne peuvent être copiés, modifiés, utilisés, vendus, licenciés, transférés en aucune façon sans l'accord préalable du Sponsor.

Le Candidat s'engage à ne pas utiliser le nom du Sponsor, les photos ou représentations de l'Equipe FAMAÉ, les photos ou représentations des membres du Jury sans l'accord préalable du Sponsor.

I) Evaluation par le Jury

Le Jury analysera les Projets à sa seule discrétion. Le vote se fera, dans la mesure du possible, à l'unanimité. Toutefois, pour éviter des cas de blocage, la règle de la majorité des membres présents s'appliquera in fine (y compris la voix du représentant du Sponsor).

Les éléments nécessaires à la Candidature sont présentés de manière circonstanciée sur le Site. Votre Projet sera revu par l'Equipe du Sponsor et le Jury sur la base de plusieurs critères : caractère innovant, faisabilité, impact sociétal, capacité du Candidat à exécuter. L'Equipe du Sponsor et le Jury sont autorisés à échanger avec le Candidat.

J) Contenus publics et contenus privés

Les Candidats autorisent le Sponsor à rendre publiques certaines informations contenues dans sa Candidature : nom du Candidat, nom du Projet, photographie / image / plan, description courte du Projet, description longue du Projet, option « Collaboratif ou pas ». Les catégories concernées sont indiquées comme étant publiques sur le Site. Le Candidat peut donner des informations additionnelles telles qu'un lien vers un site internet ou une page de réseau social, une vidéo hébergée chez un tiers (cad Youtube ...), ces éléments étant par définition même des informations publiques.

A l'inverse, certaines parties de la Candidature restent intégralement confidentielles (et privées) : le memorandum de présentation et l'option « Altruiste ou pas » choisie par le Candidat.

L'Equipe FAMAÉ et le Jury ont un accès intégral à l'ensemble des informations de la Candidature, qu'elles soient publiques ou privées.

K) Engagement des Parties

Le Sponsor de la Compétition s'interdit tout usage commercial des informations données par les Candidats.

Le Candidat s'engage à agir de bonne foi et dans le respect du Règlement et des Conditions du Concours. Le Candidat s'engage irrévocablement à ce que le contenu de sa Candidature (i) ne soit pas erroné, mensonger, équivoque ou frauduleux, (ii) et respectueux de la loi à laquelle est soumise le Candidat et celle à laquelle est soumise le Sponsor, (iii) n'est pas dangereux pour des personnes mineures.

Si pour n'importe quelle raison, la Compétition ne se déroulait pas comme prévu, en raison notamment d'un virus informatique, d'une panne informatique, d'interventions non autorisées, d'attaque de « hacker », d'un défaut de service d'un fournisseur quelconque (hébergeur, accès réseau ...), d'une panne technique ou tout autre cause indépendante de la volonté du Sponsor qui affecte le déroulement, la sécurité, l'intégrité, l'équité ou la conduite normale du Concours, le Sponsor se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de terminer, de modifier ou de suspendre le Concours.

Le Sponsor se réserve le droit de modifier ce Règlement à n'importe quel moment, sous réserve que si ces modifications limitent vos droits ou augmentent vos engagements de manière substantielle, le Sponsor vous les notifiera par courrier électronique ou via le Site. Ces modifications prendront effet à la date la plus proche : soit la date de votre accord (en cliquant « J'accepte » par exemple), soit 30 jours après la notification par le Sponsor. Aucune modification du Règlement ne s'appliquera dans le cas d'un désaccord entre vous et le Sponsor qui serait né avant la notification. A n'importe quel moment vous pouvez dénoncer le présent Accord ou toute modification ultérieure. Si vous utilisez de manière régulière le Site après la modification du Règlement, cela signifie que vous avez lu, compris et accepté le Règlement révisé. Toute demande de votre part de modification de l'Accord est réputée non acceptée en cas d'absence de réponse du Sponsor, sauf si ce dernier l'accepte de manière explicite par un courrier signé reprenant les modifications demandées.

Le Sponsor peut modifier à la marge le Site de temps en temps en ajoutant ou enlevant du contenu ou des fonctionnalités, sans que cela perturbe la Candidature du Candidat. Cet Accord ne sera pas altéré par ces modifications à la marge du Site.

Le Sponsor se réserve le droit de mettre fin, de modifier ou de suspendre la Compétition à tout moment. En soumettant une Candidature ou en fournissant toute information relative à cette Compétition, chaque Candidat reconnaît et accepte que le Sponsor n'a aucune obligation de le financer et n'a aucun engagement envers quiconque, Candidat ou tiers, en dehors des personnes mentionnées explicitement dans l'Accord. Il est clairement accepté par le Candidat que tout Financement lié au Concours devra respecter certains critères légaux avant d'être accordé, à la seule discrétion du Sponsor.

L) Limitation de responsabilité

Le Sponsor, son équipe, le Jury et leurs partenaires, fournisseurs et conseils ne peuvent être tenus pour responsable de tout préjudice que vous subiriez à la suite de votre participation au Concours ou à la suite de l'obtention d'un Prix, dans la mesure où le Sponsor a respecté l'Accord bien entendu.

Le Sponsor, son équipe, le Jury et leurs partenaires, fournisseurs et conseils ne peuvent être tenus pour responsables de tout préjudice que vous subiriez en raison d'omissions, d'erreurs, de défauts, de pannes, de vol, de destruction, de dommage, d'accès non autorisé sur le Site et sur les formulaires de Candidature.

Le Sponsor, son équipe, le Jury et leurs partenaires, fournisseurs et conseils ne peuvent être tenus pour responsable de tout préjudice que vous subiriez en raison de problèmes techniques liés au réseau télécom, aux serveurs hébergeant le Site ou aux logiciels permettant d'opérer le Site.

M) Rupture de l'Accord

Vous pouvez rompre le présent Accord et interrompre votre Candidature à tout moment et sans justification. Il vous suffit de le notifier au Sponsor sur le Site. Si vous renoncez à votre Candidature, le présent Accord continuera à s'appliquer à toutes les données que vous aurez fournies avant la notification de votre volonté de rompre l'Accord.

Le Sponsor peut à tout moment, à sa seule discrétion et sans notification préalable, interrompre votre Candidature si :

- Il considère que vous avez violé les termes du présent Accord ;

Ou

- Aucune des informations que vous avez fournies ne peut être authentifiée (par exemple une adresse électronique).

Si le Sponsor interrompt votre Candidature, il peut également retirer celle-ci intégralement du Concours, quelle que soit la date à laquelle elle a été présentée initialement, ce qui la rendra sans effet.

Si votre Candidature est interrompue, que ce soit par vous ou par le Sponsor, vous n'aurez plus l'autorisation d'accéder au Site.

Si pour n'importe quelle raison, la Compétition ne se déroulait pas comme prévu, en raison du comportement d'un Candidat responsable d'un virus informatique, d'une panne informatique, d'interventions non autorisées, d'attaque de « hacker », d'un défaut de service d'un fournisseur quelconque (hébergeur, accès réseau ...), d'une panne technique ou tout autre cause indépendante de la volonté du Sponsor qui affecte le déroulement, la sécurité, l'intégrité, l'équité ou la conduite normale du Concours, alors le Sponsor se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'interrompre la Candidature du Candidat concerné.

N) *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés* (CNIL)

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, l'utilisateur est informé que le traitement de données à caractère personnel réalisé par FAMAE a fait l'objet d'une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. A ce titre, FAMAE s'est engagé à protéger l'ensemble des données à caractère personnel des personnes concernées, lesquelles données sont recueillies et traitées par FAMAE avec la plus stricte confidentialité conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

Conformément aux dispositions des articles 38, 39 et 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, les personnes concernées disposent, à tout moment, du droit de :

- s'opposer à la collecte et au traitement de ces données à caractère personnel réalisés par FAMAE ;
- s'opposer à la communication de ces données à des tiers ;
- accéder à l'ensemble de ces données à caractère personnel traitées par FAMAE ;
- rectifier, mettre à jour et supprimer ces données à caractère personnel traitées par FAMAE

Pour exercer leurs droits au titre de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les personnes concernées doivent adresser une lettre recommandée avec accusé de réception mentionnant clairement leur identité et l'objet de leur demande à : FAMAE, correspondant Informatique et Libertés, 12 rue de Lanneau, 75 005 Paris. Le correspondant Informatique et Libertés de FAMAE est Mr Eric Philippon, dont les coordonnées sont les suivantes : ephilippon@famae.earth.

Conformément à la Norme Simplifiée n° 48, FAMAE dispose d'un registre des données collectées. Il est librement accessible à toute personne qui en fait la demande via un courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : FAMAE, correspondant Informatique et Libertés, 12 rue de Lanneau, 75 005 Paris.

O) Sécurité internet et respect de la vie privée

Ce Site a été construit dans le respect de protocoles exigeants en termes de sécurité informatique par la société Matters. Le Site est protégé contre les intrusions par le logiciel Sscreen. Le Sponsor utilise l'hébergeur OVH, leader européen dans son domaine. Le Site utilise une adresse sécurisée sous protocole https.

Les données relatives aux Candidats sont stockées sur des serveurs localisés en France et bénéficient de ce fait de la protection de la loi française qui est une des plus protectrices en termes de respect de la vie privée dans le monde.

Les « cookies » sont utilisés uniquement pour faciliter l'usage du Site, notamment pour conserver une connexion ouverte, et pour permettre l'utilisation de l'outil de suivi de trafic Google Analytics. Nous attirons votre attention sur le fait que vous pouvez annuler ces « cookies » en réglant de manière adéquate votre navigateur.

P) Loi applicable et site de tiers

Cette Compétition est considérée comme nulle et non avenue dans les pays des Candidats où elle est interdite. Les Candidats reconnaissent que la Compétition est soumise au droit français et qu'en cas de contestation, le désaccord sera réglé devant le tribunal de commerce de Paris ou le Tribunal de Grande Instance de Paris selon les cas.

De temps en temps, le Sponsor peut donner accès ou le Site peut renvoyer des sites de tiers. Dans ce cas, le Candidat reconnaît et accepte que :

- Le Sponsor n'a aucun contrôle sur site de tiers ;
- Le Sponsor n'est en aucune façon responsable de la disponibilité ou l'accessibilité à de tels sites de tiers ;
- Le Sponsor ne cautionne en aucune façon ou n'est responsable en aucune façon du contenu, de la publicité, des produits ou des services disponibles ou présentés sur ce site de tiers.

Le Sponsor, son équipe, le Jury et leurs partenaires, fournisseurs et conseils ne peuvent être tenus pour responsable de tout préjudice que vous subiriez en raison de problèmes techniques liés au réseau télécom, aux serveurs hébergeant les sites de tiers ou aux logiciels permettant d'opérer les sites de tiers.

Q) Contact

Le Sponsor est à la disposition de tout visiteur du Site et de tout Candidat et de tout « Helper ». Il peut répondre à toute question, requête, proposition, message ou communication au sens large de votre part si vous le contactez via l'adresse électronique : contact@famae.earth.